

Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses

المكتب الوطني المهني للحبوب والقطاني



Demande des situations financières vis-à-vis de l'ONICL

Il est rappelé aux opérateurs déclarés à l'ONICL que leurs situations financières individuelles sont mises à leur disposition directement sur le portail de l'ONICL via leur « **Compte Opérateur** ». Ces situations comprennent :

- Cautions d'appels d'offres ;
- Cautions d'importation;
- Ordres de Versement Encore dus à l'ONICL ;
- Ordres de Versement payés ;
- Paiements et sommes précomptées par l'ONICL;
- Chèques déposés et virement effectués à l'ONICL non encore traités par l'ONICL;
- Détail d'imputations de vos paiements (Déclaration de Versement).

De ce fait, le Service de Recouvrement de l'ONICL ne donnera, **dorénavant**, suite qu'aux demandes d'information envoyées par Email à Recouvrement@onicl.org.ma et seulement si elles concernent des informations qui n'ont pas été déjà publiées sur le portail.

[Accéder à Mon Compte Opérateur](#)

[Demande de création de compte Opérateur](#)